



Communiqué de presse

Toulouse, le 2 mars 2022

Adoption de l'ordonnance de création de la société du GPSO par le Conseil des ministres : Carole Delga, Georges Méric et Jean-Luc Moudenc saluent une avancée majeure

Ce mardi 2 mars, le Conseil des ministres a adopté l'ordonnance de création de la « Société du Grand Projet du Sud-Ouest » marquant ainsi une étape majeure vers la réalisation du GPSO et de la ligne à grande vitesse Toulouse-Bordeaux notamment.

« Cet établissement public local nous permettra de porter collectivement le financement de ces infrastructures - lignes nouvelles et aménagements des lignes existantes à Toulouse et à Bordeaux - résolument indispensables pour les trains du quotidien, pour l'Occitanie et le grand sud-ouest européen plus largement. Je me félicite de cette nouvelle avancée qui permettra enfin d'accélérer dans la perspective de démarrer les travaux en 2024.

Les récentes avancées majeures sur ce dossier sont le fruit de notre volontarisme et de notre mobilisation collective. Depuis 2017, j'ai œuvré sans relâche pour lever les freins les uns après les autres, notamment pour convaincre le président de la République et le Gouvernement de revenir sur leur décision de stopper les grands projets de LGV.

Tout récemment, grâce à la mobilisation du Premier ministre Jean Castex, du préfet coordonnateur Etienne Guyot et du président de la Région Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset, nous sommes parvenus à boucler le plan de financement dans les délais impartis. Je tiens à remercier l'ensemble des collectivités partenaires participant au financement de ce grand projet. Désormais, tous les voyants sont au vert pour avancer concrètement et réparer enfin une injustice territoriale imposée à nos concitoyens depuis de trop nombreuses années. »

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

« L'annonce de la création de l'Établissement Public Local vient concrétiser l'effort sans précédent des collectivités partenaires engagées dans le développement du réseau de Ligne à Grande Vitesse. C'est une avancée majeure pour le Grand Projet Ferroviaire Sud-Ouest, qui permettra de relier Toulouse à la capitale en 3h10 et de placer la 4^{ème} ville de France au rang de capitale européenne. Cette ouverture nationale et européenne sera un formidable atout pour désenclaver et renforcer l'attractivité de notre territoire, au bénéfice des acteurs économiques et de tous ses habitants.

Partenaire de la première heure de ce projet d'envergure nationale stratégique pour notre territoire, le Conseil départemental s'engage à hauteur de 534,3 millions d'euros pour le tronçon Toulouse-Bordeaux et Bordeaux-Dax, devenant ainsi le deuxième financeur d'Occitanie.

A présent que cette étape décisive est franchie, nous souhaitons que le chantier de ce grand projet puisse démarrer dès 2024, comme annoncé par le Premier Ministre en février dernier. »

Georges Méric, président du Département de Haute-Garonne.

« Une nouvelle étape, décisive, vient d'être franchie aujourd'hui avec l'adoption en Conseil des ministres de l'ordonnance permettant la création de l'établissement public de financement du Grand Projet Sud-Ouest. Et ce, avec plusieurs semaines d'avance.

C'est une grande satisfaction pour les Toulousains mais également pour l'ensemble des habitants du Grand Sud-Ouest !

Le projet avance et avec lui la perspective d'améliorer la qualité de la desserte ferroviaire de nos territoires, un mode de transport dont les vertus environnementales sont considérables.

Une fois encore, je tiens à saluer l'engagement quasi unanime des collectivités. Il confirme l'intérêt de tous, habitants comme entreprises, de voir se concrétiser ce grand projet attendu depuis si longtemps. »

Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole.

Le Département des Hautes-Pyrénées, le Département du Tarn-et-Garonne, le Département du Gers, le Département du Lot, le Département du Tarn, la Communauté d'Agglomération du Sicoval, la Communauté d'Agglomération du Muretain, le Grand Tarbes, le Grand Montauban, le Grand Auch, la Communauté d'Agglomération d'Albi, la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet et la Communauté de communes de Cahors sont également financeurs du projet GPSO.

■ **Contacts presse :**

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18

Département de Haute-Garonne

Cécile van de Kreeke : Cecile.Van-De-Kreeke@cd31.fr - Tél. 05 34 33 33 72 - 06 24 66 05 30

Toulouse Métropole

Stéphanie Arnaud : stephanie.arnaud@mairie-toulouse - Tél : 05 61 22 21 47 - 06 88 56 23 99